



Montréal, le 07 décembre 2006

## Régimes d'assurance et RRHQ : Rappel des ajustements pour 2007

### Assurance santé

À chaque année, Hydro-Québec révisé et ajuste les primes du régime d'assurance maladie et hospitalisation et l'année 2007 ne fait pas exception.

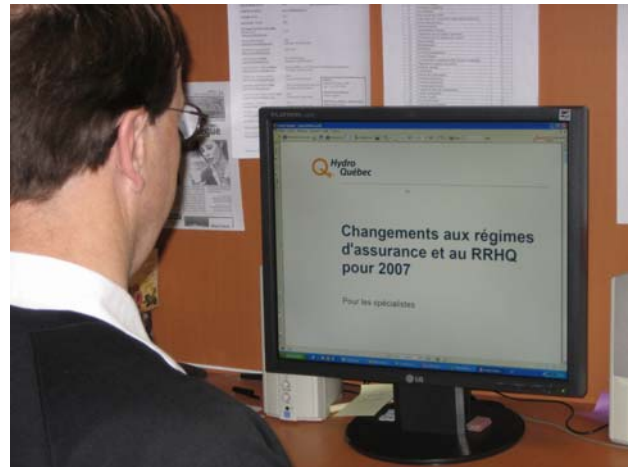
Pour la protection individuelle, la part de l'employé grimpe à 14,64\$. Pour la couverture monoparentale, la prime augmente à 20,45\$ et finalement, pour l'assurance familiale, elle passe à 33,81\$. (Les primes incluent la taxe de 9%.)

Notez aussi que l'année 2007 marquera la fin de la réduction temporaire de 0,5% sur les avantages sociaux.

Sachez que pour effectuer des changements à votre régime, c'est-à-dire si voulez adhérer à l'assurance maladie, modifier votre type de protection ou annuler votre participation il faut le faire **avant le 20 décembre 2006**.

### RRHQ

Quant au Régime de retraite d'Hydro-Québec, les cotisations des employés pour 2007 passent de 3% à 4% du salaire admissible. Cet ajustement apparaîtra sur la paie versée le 4 janvier 2007 (période 01-2007).



Pour plus de détails sur les modifications susmentionnées voir le site intranet d'Hydro-Québec à l'adresse suivante : [http://rh.hydro.qc.ca/av\\_sociaux/docs\\_changes\\_05/index.html](http://rh.hydro.qc.ca/av_sociaux/docs_changes_05/index.html)